

Conseil d'École du 05 juin 2017 : Procès-verbal

Présents : voir liste jointe.

Membres excusés : M. LE MERCIER Olivier (IEN de zone) ; M. PAULINO Jean-Philippe (DAF) ; Mme FOUCRAS Teycir (représentant de parents d'élèves) ; Mme HANSE CASTANO (représentant de parents d'élèves)

Quorum atteint à 16h10.

Désignation d'un secrétaire de séance : M. ALLOT se propose.

Tous les membres ont bien reçu l'invitation, l'ordre du jour et le PV du dernier conseil d'école.

Présentation de l'ordre du jour en 5 points

- Procès-verbal du CE du 20 mars 2017. Approbation et vote à l'unanimité du dernier PV. Le directeur remercie Mme CAVOT pour son compte rendu.
- bilan complémentaire de cette fin d'année scolaire.
- Bilan moral et financier ASSC pour l'année scolaire en cours.
- Eléments prévisionnels de rentrée 2017.
 - Travaux et aménagements programmés.
 - Effectifs, structure, personnel.
 - Calendrier de rentrée scolaire 2017.
- Questions diverses.

Bilan complémentaire année 2016 2017 :

Suivi de dossiers :

Propreté des abords de Dolto :

Directeur adjoint de l'OVD a été rencontré par le directeur du primaire :

- Non intervention derrière les jerseys car espace privé, appartenant à l'école.
- Une convention d'entretien 2 fois par semaine a été proposée pour la somme de 40 000 DJF par mois.

La situation a été évoquée au DAF et au président de l'APE.

Les gents d'entretien de l'école, sur la base du volontariat, en heures supplémentaires pourraient nettoyer cet espace privé et tailler les arbres qui gênent le stationnement. Le président de l'APE a donné son accord dans l'attente d'autres solutions.

Modification du sens de circulation sur le site Dolto :

Une rencontre avec le préfet a eu lieu, il est disposé à envisager une expérience temporaire pour mettre la rue en sens unique 1h dans la journée (12h à 13h) dans le cadre de l'amélioration du dispositif sur temps scolaire.

Une enquête pourrait être proposée aux parents afin de nous assurer que la majorité des personnes concernées y soient favorables.

Depuis, une évolution positive de la circulation est à noter : discipline plus importante et plus régulière des agents, meilleur civisme des parents et des usagers...ce dossier ne semble plus être prioritaire.

Une enquête pourra néanmoins être réalisée à la rentrée 2017.

Des membres évoquent des comportements dangereux d'automobilistes aux alentours de l'école Dolto (vitesse excessive, route empruntée en sens interdit...) et un manque de signalisation aux abords.

Un membre des représentants de parents d'élèves propose la mise en place de ralentisseurs.

Ces remarques seront remontées auprès des autorités compétentes pour voir ce qui est possible de faire.

Relations avec l'ONEAD :

Des contacts téléphoniques ont été pris avec le responsable du service de l'assainissement.

Lors des fortes pluies récentes, l'ONEAD est intervenu dès l'après-midi pour évacuer les étendues d'eau. L'organisme s'engage à essayer de faire le nécessaire en matinée, avant l'arrivée des parents pour la sortie des élèves.

Autre intervention d'une équipe de l'ONEAD suite à un appel pour enlever une étendue d'eau qui bloquait l'accès piéton des parents et élèves du côté du jardin d'enfants.

Problèmes d'électricité :

Ils sont moins importants cette année même en période chaude. **Une vigilance particulière liée à la climatisation effective et efficace des espaces d'accueil.**

La priorité est donnée aux conditions de climatisation : état des climatiseurs, fonctionnement des groupes électrogènes...

Il faut prévoir une réaction rapide et des consignes exceptionnelles pour prendre en compte une situation individuelle (sur Kessel) ou collective (sur Dolto) : la priorité est la mise à l'abri des élèves et des adultes non climatisés.

Ensuite, selon l'appréciation de la situation, selon les espaces de repli disponibles (plus nombreux sur Dolto, limités à 2 sur Kessel), selon la durée de la panne : la décision sera différente.

La dernière solution envisagée est de prévenir les parents pour organiser une évacuation des élèves.

Le groupe électrogène fait l'objet d'une vigilance particulière : anticipation des entretiens et vérifications.

La situation est bien meilleure cette année sur le plan électrique à Dolto :

Tourniquets, électricité du bâtiment CE1 avec beaucoup moins de coupures en période chaude.

Effets positifs des interventions conjointes de SELECT et de l'EDD pour rééquilibrer les phases et changer le câble d'alimentation générale.

Des travaux de mise en conformité de ce bâtiment sont maintenant prévus.

Travaux réalisés :

Trou comblé à l'arrière de la maternelle avec pose de deux regards.

Portique d'accès à l'espace CE2 réparé.

Les filets anti-chaud des CE2 ont été remplacés pour la rentrée des vacances d'avril.

Cependant, la direction et l'APE qui ont constaté ensemble, en présence d'un responsable de l'entreprise concernée, l'état des filets posés depuis cet été, sont mécontents. En effet, ils se déchirent les uns après les autres et ne supportent ni les tensions ni le vent actuel qui n'est pourtant pas puissant.

L'entreprise s'est engagée à changer les filets de protection du jeu côté GS : rien n'a été fait à ce jour.

M. HUSSON prend note et évoque également le souci posé par l'utilisation de câbles d'antenne pour tendre d'autres filets certes plus résistants.

Absences et retards d'élèves :

Absentéisme : 5,5% d'absences élèves sur l'année, septembre et mai les plus touchés (arrivées tardives et départs anticipés). Ce taux reste peu important.

Le directeur exprime par contre le besoin d'une exigence plus importante à l'égard des élèves régulièrement en retard malgré les appels téléphoniques, les mails voire même les rencontres des responsables légaux.

- Un élève est même arrivé à 11h05 le 31/05 alors que les cours débutent à 8h30!

Le directeur rappelle que la ponctualité est la première marque de respect de règles collectives à respecter et qui s'imposent à tous les élèves et à leurs parents : elle ne doit pas s'adapter à la situation de chacun et doit rester exceptionnelle et justifiée.

Proposition aux membres du conseil d'école de modifier le règlement intérieur pour ajouter un niveau supérieur de responsabilisation des parents: préciser un délai au-delà duquel le retard se transforme en absence.

L'élève n'irait alors pas en classe et il reviendrait le lendemain à l'heure.

Peu de membres interviennent pour s'exprimer sur le sujet : la proposition n'obtient pas de soutien particulier. Deux membres expriment même la crainte d'une mesure qui irait contre l'intérêt de l'élève concerné.

Le directeur préfère prendre la décision de ne pas proposer la modification du règlement intérieur mais informe sa volonté de lutter contre ces retards.

Responsabilisation des élèves :

Incivilités, moqueries, insultes, mauvaise gestion de conflits, manque de responsabilité: nous devons intervenir ensemble et amener les élèves à en prendre conscience et à agir.

Le directeur est très satisfait de l'attitude des élèves en général : après en avoir pris conscience, des élèves ont eux-mêmes apaisé leurs parents en reconnaissant leurs torts et en exprimant leurs regrets...

Certains parents vont en revanche à l'encontre de l'équipe éducative et de la démarche de responsabilisation de chaque élève en ne donnant pas le bon exemple à leur enfant, à nos élèves. On remarque encore trop d'impulsivité, une mauvaise gestion de l'émotion, un manque de contrôle de soi, une volonté de régler le conflit tout de suite et à la place de son enfant sans prendre le temps de rencontrer l'enseignant. Il est arrivé qu'ils s'en prennent physiquement et directement à un élève à la sortie de l'établissement, ou en appelant la direction... Ces attitudes ne vont dans le sens de notre accompagnement éducatif et de la relation de confiance indispensable entre parents et enseignants.

Calendrier scolaire 2016 2017

Le directeur rappelle que le calendrier compte 180 jours de classes. Il est attaché au maintien des exigences collectives de fréquentation scolaire et de travail jusqu'au **26 juin 2017 à 12h45** :

Chacun doit les respecter et il en est le garant, indépendamment de chaque situation individuelle.

Le directeur a donné la consigne aux enseignants de demander aux parents concernés d'en informer le secrétariat par mail ou par lettre.

Bilan APC :

Le calendrier, les horaires, la fréquence et la périodicité sont satisfaisants. Cette organisation est à reconduire, car elle bénéficie à une grande majorité d'élèves concernés.

Environ 150 élèves par période ont participé aux APC; sur 4 périodes de 8 à 10 séances.

Les activités sont proposées prioritairement aux élèves en difficulté scolaire, mais pas uniquement.

Un module d'APC linguistique espagnol / arabe

Ce module a fait l'objet d'une grande satisfaction. Des attestations de participation ont été remises aux élèves de cette APC.

Une reconduction au CM2 et une généralisation au CM1 est envisagée. Mais elles sont liées au volontariat de l'EEMCP2 d'espagnol et à la disponibilité des intervenants en arabe. Impossible de le savoir à ce jour si cette organisation sera gardée l'année prochaine.

Remerciement à Madame Ruiz et Madame Radouin.

Un groupe de FLE (Français Langue étrangère) s'est mis en place sur Kessel pour répondre à des besoins et à des élèves allophones : remerciement à Mme REY pour cette initiative que nous devons institutionnaliser et généraliser sur les 2 sites.

Elle est indispensable dans le cadre de notre projet et de notre appartenance au réseau AEFÉ qui scolarise des élèves de différentes nationalités. C'est une richesse à assumer en mettant en œuvre les moyens pour développer l'enseignement de la langue française à tous nos élèves inscrits.

Cette APC FLE devra être prévue sur Dolto et sur Kessel pour prendre en charge ces élèves pour la maîtrise de la langue française sur les 3 cycles.

Evaluations de zone AAO 2017 :

Elles ont été mise en œuvre à titre expérimental. Il s'agissait de nouvelles évaluations adaptées au nouveau Socle commun de compétences et aux nouveaux programmes.

Il s'agit d'une évaluation normative destinée à aider les enseignants à réguler leurs enseignements et leurs projets de cycle dans le cadre de l'accompagnement de leurs élèves.

Procédures d'orientation :

1 maintien GS proposé après avis favorable de l'IEN. La famille a donné son accord.
Aucun passage anticipé.

Les propositions exceptionnelles de passages anticipés ou de maintiens demeurent des procédures qui sont toujours à l'initiative de l'équipe pédagogique. Un protocole à respecter existe : il faut un avis favorables du psychologue scolaire et de l'IEN pour ce genre de situation.

La situation particulière de 4 élèves de 2014 en PS cette année est évoquée. Normalement, les élèves de PS pour cette année scolaire sont de l'année 2014.

Il a fallu respecter un engagement écrit pris l'année dernière. Puis par équité accepter 3 nouvelles demandes.

La gestion de ces 4 élèves s'effectue en dehors des procédures ordinaires d'orientation puisqu'ils ne sont pas de l'âge de PS.

Ce système dérogatoire ne sera pas reconduit à l'avenir :

- Cette situation sera régularisée pour la rentrée 2017.
- L'admission des élèves se fera par rapport à leur année de naissance.

Projets de l'année...et perspectives 2017-2018 : présentation conjointe avec Valérie YONNET, EMFE.

Carnaval : réussite sur les deux sites.

L'année prochaine, 1 seul Carnaval est souhaité afin de fédérer les 2 sites.

L'année prochaine les évènements communs où élèves, enseignants et parents participent en même temps sur un même lieu seront encouragés et développés.

Tous les projets envisagés doivent obtenir l'accord du futur chef d'établissement car certains nécessiteront la banalisation de certaines journées : projet d'ouverture sur le monde ; exposition commune.

SLAM/Booktrailer :

Ces 2 projets ont donné une bonne satisfaction, mais leur mise en valeur peut encore être améliorée.

Fêtes de fin d'année.

Elles ont été organisées par niveaux :

L'organisation a été très bonne. Elles ont été appréciées par tous. Elles mettent en avant le travail des élèves et des enseignants quel que soit le site choisi : cour, salle de motricité ou l'IFD.

Pour l'année prochaine, deux journées sont envisagées pour mettre en avant l'écrit et l'oral :

En avril ou mai

Une exposition commune sur Kessel pour valoriser l'ECRIT à travers les arts plastiques, la poésies, les livres, les booktrailers...

Un nouveau projet d'ouverture sur le monde sera proposé. Il sera en lien avec la semaine du goût, un travail autour des arts visuels (la grande lessive) et la valorisation des différentes nationalités de nos élèves. Il aurait lieu au cours du 1^{er} trimestre, la veille des vacances de Noël par exemple.

Un thème fédérateur a été choisi : vers une citoyenneté active de nos élèves à travers l'environnement et la solidarité. Il s'agit d'accompagner les élèves dans une prise d'initiative pour agir sur leur environnement commun, les responsabiliser sur l'entretien de leurs espaces partagés à l'école.

C'est également l'occasion de développer le projet citoyen des délégués d'élèves déjà mis en place au CE2 à travers l'élection des délégués, conseils des délégués, constats, décisions et réponses apportées (mise en place de gardien de la paix, de responsables du nettoyage de la cour, d'activités de jeux pendant les récréations). C'est une éducation active de la citoyenneté.

Le projet s'est finalisé par une visite du site de l'Assemblée nationale.

Les enseignantes notent tout de même la difficulté de trouver du temps pour faire se réunir les délégués.

L'équipe évoque la volonté d'étendre ce projet au cycle 3 l'année prochaine.

Pour les spectacles de fin d'année, ils pourraient être réalisés, l'année prochaine, par cycle dans une salle qui permette de mieux valoriser les prestations orales (chants, chorale, théâtre, slams, danses, musique...).

Kermesse en fin d'année :

Le directeur donne un avis favorable à cette manifestation, sous réserve de l'accord du futur chef d'établissement, et sous condition qu'un comité des fêtes soit créé avec des parents volontaires et des enseignants, sous la responsabilité du directeur. Le chef d'établissement actuel appuie cette idée et remarque qu'il s'agissait d'une très belle journée lorsqu'elle avait lieu.

Projet patrimoine CE2 :

C'est un projet qui caractérise le Lycée Français de Djibouti : ouverture culturelle et linguistique sur le pays hôte. Il est à reconduire et à faire évoluer : **levier pour les coopérations et les rencontres avec des élèves des écoles djiboutiennes.**

Permis piéton CE2 :

1^{er} niveau de préparation à une Attestation de Première Education Routière délivrée en fin de cycle 3 : être piéton. Il a été fait en partenariat avec la prévôté que le conseil d'école remercie.

Une réflexion est menée avec la prévôté pour organiser la partie cycliste en CM2 dès l'année prochaine, car il s'agit du 2^{ème} niveau de préparation.

Comité de lecture CM1 CM2 :

M. DUPONT a été le coordinateur de ce projet au cycle 3.

Le recueil a été diffusé à chaque élève et dans chaque BCD.

Une numérisation de ce recueil est également faite pour une diffusion sur le site internet et sur la page Facebook du Lycée.

Le directeur souhaite que ce projet continue car le plaisir de lire doit être ancré dans nos enseignements et nos pratiques.

Développer les rencontres d'artistes, de personnalités en lien avec nos enseignements et le PEAC.

L'école a comme projet de faire venir Alan METS, auteur de littérature de jeunesse. Mais aussi de faire intervenir un groupe de hip hop djiboutien avec nos élèves et d'inviter une personnalité investie dans la protection de l'environnement...

Les élèves peuvent aussi apprendre comment se comporter dans une salle de spectacle, de cinéma etc...

Valorisation des projets et respect du droit à l'image :

Les résultats de l'enquête menée avec l'autorisation papier montrent que 68% de parents sont d'accord pour la diffusion d'images. Contre 32% qui refusent (dont 28% sont sans réponse)

Il faut donc continuer l'information et la communication aux familles notamment par un message aux parents à la rentrée scolaire.

L'école s'adapte néanmoins pour valoriser les projets et les travaux collectifs :

Prise des photos de loin, en situation collective.

Mise en avant des élèves dont les parents ont accepté la diffusion de l'image.

Vérification systématique des photos prises en nombre plus limité et avec des élèves identifiables.

Après l'accord du chef d'établissement, la diffusion sur notre site et sur notre page Facebook des événements suivants va être réalisée : Flashmob Dolto, Carnaval, Extrait des Fêtes de fin d'année, Recueil CM1/CM2 numérisé...

Partenariats.

Partenariat avec la police djiboutienne grâce au Commandant DUROT que le directeur remercie.

Partenariat avec les FFDJ en cas de besoin : M. AGBASSA et Mme RADISON au service social, prévôté, CMCIA...

Partenariat avec les professionnels de santé : orthophonistes, psychomotricienne, sous la coordination du Dr ACINA.

Animation institutionnelle « Comment gérer la parole des élèves à l'école » ?

Direction du LFD, équipe « santé » LFD, polices française et djiboutienne, prévôté, psychologue CMCIA, personne de la brigade des mineurs de Paris...sont intervenus auprès des enseignants, des aide-documentaliste, des ASEM pour faire évoluer le dispositif :

- Mieux aider un enseignant ou un personnel vers qui un enfant se confie dans le domaine de la maltraitance.
- Organiser un « groupe d'aide à la décision » pour orienter la suite à donner à chaque situation : le chef d'établissement et le président de l'APE doivent avoir tous les éléments et tous les avis pour apprécier une situation et prendre une décision adaptée.

Une animation pédagogique à destination des enseignants sera programmée en septembre : comment aborder cette problématique dans le cadre des enseignements moraux et civiques ? L'animation sera en lien avec les programmes définis par le MEN. Elle sera préparée puis animée par Mme YONNET.

Coopération artistique, culturelle, sportive, professionnelle, coordonnée par Mme YONNET.

Avec les écoles publiques du MEN : cérémonie d'inauguration de ce partenariat le 28 mars à l'école publique Q7Bis.

Des actions et des projets sont à développer l'année prochaine autour du sport et de la culture.

Cette année une rencontre football de l'ASSC 1^{er} degré a été organisée à Dolto avec des élèves de la Nativité. Elle a eu lieu le lundi 29 mai à 16h30. Les CE1 CE2 ont ensuite partagé un goûter.

Une liaison GS-CP avec des structures d'accueil est également organisée :

Minimoys, Saint-Exupéry...

Des activités sont mises en place pour préparer les élèves à mieux vivre la transition et aider l'équipe enseignante à constituer des classes en connaissance de causes, à mieux informer les parents.

Améliorer l'information aux parents :

Pour les futurs CP : 1 réunion d'information en mai.

Bilan ENSPE : point particulier sur PAP, PPS, PPRE et élèves accompagnés cette année scolaire.

Monsieur Gonzales a présenté les 3 profils d'élèves à besoin particuliers :

11 élèves bénéficiant d'un PPS (en situation de handicap). Tous avec une « aide humaine à la scolarisation » (AVS: Auxiliaire de Vie Scolaire)

16 élèves bénéficiant d'un PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé – Troubles « dys »)

D'autres élèves ayant besoin d'un accompagnement pour acquérir ou renforcer certaines compétences ont également été suivi par le maître spécialisé. Il les prenait ponctuellement sur le temps de classe pour travailler en petits groupes avec eux.

En ce qui concerne les Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS), l'école en a recruté 11.

- Nombre d'AVS nouveaux en 2016-2017 : 6

- Nombre d'AVS déjà en poste l'année dernière 5 (dont 3 ayant plus de deux ans d'ancienneté)

- Quatre arrêts en cours d'année scolaire

Deux après-midis de formation :

- Une formation à destination des AVS et des enseignants

- Formation « Dys » : AVS invités, assez nombreux à participer.

Ce travail d'accompagnement des élèves s'effectue en relation avec le secteur médical et paramédical.

Médecin référent scolaire: Dr Emma Acina

Infirmières: Nicole MBUYI (Kessel), Christelle LE GUEN-GAUMAIN (Dolto)

Pour 2017/2018 un psychologue pourrait peut-être intervenir au CMCIA et à l'hôpital Peltier.

Remerciement à toutes ces personnes pour leur aide.

Pour l'année prochaine, le profil du maître « E » change. Il sera davantage dans les classes pour rejoindre le dispositif « plus de maître que de classes ».

C'est le directeur qui se chargera de la gestion des élèves des PPS et des AVS pour les élèves en situation de handicap.

Bilan des animations pédagogiques sur l'année :

L'accent a été mis sur la formation autour du numérique, pour la réalisation des booktrailers. Mais aussi sur l'évaluation positive et la formation des vacataires.

Des animations ont été aussi proposées par des EEMCP2 :

Démarche Scientifique avec Monsieur Rigot.

Histoire, propagande et frise chronologique avec Anne Brugère.

Algorithmes, avec Didier Herbillon.

Gérer un élevage dans sa classe avec Fabrice Giroux.

Madame Yonnet les remercie pour leurs interventions.

Enfin l'IEN de zone a proposé deux animations :

Le langage en cycle 1

Le langage en cycle 2 et 3

Bilan EMFE : recrutement, accompagnement, formation.

Grande difficulté à recruter des vacataires : 1 candidature retenue sur environ 60 reçues, malgré l'investissement de chacun, y compris des enseignants qui acceptent de les recevoir pour les évaluer et ensuite les professionnaliser.

Intervention d'un parent d'élève concernant l'enseignement de l'anglais et le non remplacement actuel de ces intervenants : pourquoi ne sont-elles pas remplacées ? Situation notamment évoquée sur Kessel cette année.

- Situation à soumettre à l'APE pour envisager le principe de remplacement des intervenants en anglais. Mme YONNET et plusieurs enseignants interviennent pour souligner la difficulté de recruter ce type de profil, au salaire qu'on propose : M. RICHARD intervient dans ce sens en donnant l'exemple d'intervenants compétents en anglais à l'IFD.
- Le directeur rappelle l'obligation de l'enseignement de l'anglais indépendamment de l'enseignant qui intervient : ça peut être un enseignant compétent dans le cadre d'un décloisonnement organisé.
- Le directeur insiste sur les conséquences de ces absences non remplacées dans le cadre des dispositifs mis en place ou envisagés : ces interventions permettent d'organiser des temps de travail en demi-groupes...ce qui n'est plus possible quand l'intervenant est absent.

Il rappelle que l'enseignement de l'anglais est une priorité dans le cadre de la politique des langues : l'enseignement de la langue française, la prise en compte des élèves allophones, la sensibilisation à d'autres langues comme l'arabe ou l'espagnol.

L'école et LAPE entament une réflexion afin de trouver des solutions.

Bilan moral et financier de l'ASSC 1^{er} degré : Laurent GONZALES

- Deux modules d'activités ont eu lieu sur l'année.

124 élèves étaient concernés pour le premier module et 110 pour le second.

- Photos scolaires :

Vendues: 720 photos de classe et 420 photos individuelles ;

- Projets de classe, de niveau

L'ASSC 1er degré aide au financement des projets suivants : la semaine du goût, le carnaval, les projets cuisine CP et Maternelle, les frises murales, les journées sportives (boissons, goûters), les rencontres sportives pétanque, la galette des rois en maternelle, les Défi maths, l'aménagement de la cour CE2, le projet patrimoine au CE2, le projet hygiène en GS, la fête des 100 jours, projet « chèvres », les spectacles de fin d'année. Achat de matériel: le projet booktrailer, étuis ipad, matériel sportif (foot, karaté,...).

- Abonnements « Ecole des loisirs » et magazines

Proposition d'abonnement aux familles pour recevoir huit livres sur l'année. Le regroupement des abonnements donne droit à des abonnements gratuits qui servent à alimenter les bibliothèques de classe.

Abonnements magazines :

22 magazines, pour la plupart des mensuels. Cette année, ils arriveront dans les BCD et seront gérés par les bibliothécaires.

- Vente de tee-shirts concours de dessins ouvert à tous les élèves de PS au CM2. Mais seulement 350 tee-shirts vendus sur environ 800 élèves (1000 achetés).

- Perspectives pour l'année prochaine et reconduction des mêmes projets :

Activités périscolaires (Attention, beaucoup d'intervenants enseignants de cette année s'en vont).

Photos

Ecole des loisirs et magazines

Financement des projets des classes

À l'étude : le retour de la kermesse

- Rapport financier :

Actuellement 2 087 354 FJD se trouvent sur le compte de l'ASSC. Il y en avait 4 717 438 FJD au 1^{er}/09/2016, ce qui représente un passif de -2 630 084 FJD.

L'état actif au 05/06/2017 est de 3 051 354 FJD, avec 71 630 FJD en caisse, 2 979 724 FJD en banque.

Reste à payer 964 000 FJD (facture intervenants module 2).

Monsieur Gonzales fait remarquer qu'il faudrait peut-être augmenter la cotisation des activités périscolaires pour éviter que l'ASSC ne soit déficitaire l'année prochaine.

Eléments prévisionnels de rentrée 2017 :

Calendrier de rentrée scolaire : il est intégré à chaque liste de fournitures par niveau.

La rentrée sera échelonnée. Les informations seront diffusées sur le site du Lycée et la page Facebook.

Souci technique avec impossibilité de continuer le diaporama prévu. (ça je ne sais pas si je dois le laisser...).

Les listes de fournitures sont diffusées dès le 06/06 sur le site de l'établissement avec la fiche de renseignement actualisée.

Commandes : fournitures et manuels en local.

Le directeur remercie le travail du gestionnaire de site, M.SAID, pour avoir réussi dans le délai demandé à finaliser les commandes avec des fournisseurs locaux.

Le développement des BCD a été mis en avant cette année.

Constitution des classes : seul le directeur d'école en est responsable.

Les classes sont constituées par les équipes de niveau à partir de critères pédagogiques définis par le directeur, mis en œuvre par chaque équipe de niveau et vérifiées.

Les enseignants constituent les classes à partir de leur connaissance des élèves.

Aucune prise en compte de situations individuelles ne sera acceptée, autres que les EBEP, les jumeaux, les enfants d'enseignants (au cas où un enseignant ne voudrait pas avoir ses enfants). Les demandes écrites de parents adressées au directeur resteront sans suite.

Des classes homogènes seront établies par niveau, chacune hétérogène par sa mixité.

Structure et équipe pédagogiques :

Rien n'est définitif à ce jour et tout peut changer d'ici la pré-rentrée 2017.

La structure proposée n'est donc pas définitive.

La situation envisagée à ce jour, d'après les inscriptions finalisées se porte à 30 divisions réparties comme suit : 2PS, 3MS, 3GS, 4 CP, 4CE1, 4CE2, 5 CM1, 5 CM2. Il est à noter que toutes les inscriptions n'ont pas encore été réalisées par les parents.

Une adaptation sera donc éventuellement nécessaire pour prendre en compte l'évolution des effectifs à la rentrée :

- Il est difficile de laisser des divisions avec 20 élèves ou moins.
- Des cours à double niveau peuvent être envisagés sur les 3 cycles. Le nombre de divisions peut changer et donc l'équipe pédagogique également.

Personnels :

Le directeur remercie les 10 enseignants (8 titulaires et 2 contrats locaux) qui quittent le LFD, pour leur implication et leur investissement au service du LFD et de ses élèves : Mme et M. ALLOT, Mme et M. LANDESMANN, Mme SIMON, Mme CAVOT, M. DUPONT, M. GONZALES, Mme JOURDAIN et Mme BEGUE.

Il remercie également Dominique RICHARD, notre Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle en fin de mission sur Djibouti pour son soutien.

Il remercie Patrick NOEL, le chef d'établissement pour son implication et son engagement à écrire l'histoire du Lycée français de Djibouti...avant d'aller ouvrir un nouveau chapitre dans un nouvel établissement.

Il remercie enfin les parents d'élèves qui partent du pays vers de nouveaux horizons.

Le directeur se veut rassurant quant à l'état actuel des procédures de recrutement tout en soulignant qu'il ne sera définitif qu'après stabilisation de la structure pédagogique.

Point sur le recrutement des titulaires de l'éducation nationale en contrat de résident.

7 PE ont accepté un poste et ont obtenu leur détachement.

2 PE ont accepté un poste mais ont eu un refus de détachement...dont Mme LEON, déjà TNR.

Point intermédiaire sur le recrutement en cours des enseignants recrutés en contrat local.

Sous réserve de maintien de la structure pédagogique prévue à ce jour et sous condition de pouvoir conserver les postes, la direction souhaite reconduire l'ensemble des recrutés locaux actuels qui donnent satisfaction.

4 candidatures seront proposées à l'APE pour un recrutement en cas de besoin.

Représentants des parents au conseil d'école.

Le directeur tient à remercier également certains parents d'élèves pour leur investissement et leur intervention constructive aux côtés de l'équipe éducative : certains restent et d'autres partent (Mme HANSE CASTANO au Conseil d'école ou Mme GOMBAULT pour le transport de certains élèves en bus avec ATS).

1 Questions diverses reçues :

- Informations tardives communiquées aux parents concernant les événements organisés : serait-il possible d'y remédier ?

Le directeur partage le constat et s'engage l'année prochaine à communiquer différemment tout en soulignant que l'information ne peut pas non plus être communiquée trop tôt, susceptible alors de possibles modifications.

Un juste milieu doit être trouvé.

Un représentant de parent d'élève souhaite proposer une autre question diverse non inscrite à 'ordre du jour : le directeur est d'accord.

- Serait-il possible que les réunions de rentrées du primaire et du secondaire ne se chevauchent pas sur les mêmes dates, afin que les parents n'aient pas à choisir ?

Le directeur prend en compte la remarque et s'engage à tenter d'y remédier pour la rentrée prochaine, en collaboration avec la direction du second degré.

Séance levée à 18h10

Le secrétaire de séance

M. ALLOT Ronan



Le président du Conseil d'école

M. FUENTES Eric

